

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02313

Numéro SIREN : 833 809 023

Nom ou dénomination : M.L.E. ENTREPRISE

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003243

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social à 38210 TULLINS - 32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

**Copie certifiée conforme
Le Président**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. L. L.', is written over the text 'Le Président'.A small, stylized handwritten mark in blue ink, possibly a signature or initials, is located in the bottom right corner of the page.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12		Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	844 692.00		844 692.00	844 692.00	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	10 000.00		10 000.00	10 000.00	
	Total II	854 692.00		854 692.00	854 692.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances					
	Capital souscrit - appelé, non versé				120 035.00	120 035.00 100.00
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	613 965.22		613 965.22	155 907.00	458 058.22 293.80
	Charges constatées d'avance (3)				177.93	177.93 100.00
	Total III	613 965.22		613 965.22	276 119.93	337 845.29 122.35
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 468 657.22		1 468 657.22	1 130 811.93	337 845.29 29.88

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020	12	Exercice N-1 30/09/2019	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000)	60 000.00		60 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	6 000.00		6 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	574 760.82		125 311.08		449 449.74	358.67
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	412 926.47		449 449.74		36 523.27	8.13
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 053 687.29		640 760.82		412 926.47	64.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	398 291.54		471 647.24		73 355.70	15.55
	Concours bancaires courants	28.39		215.07		186.68	86.80
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000.00		15 000.00			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 650.00		3 188.80		1 538.80	48.26
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	414 969.93		490 051.11		75 081.18	15.32
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 468 657.22		1 130 811.93		337 845.29	29.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

103 309.93 94 879.11

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 910.96	8 958.27	2 047.31	22.85	
Impôts, taxes et versements assimilés				302.00	302.00	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			6 910.96	9 260.27	2 349.31	25.37	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 910.96	9 260.27	2 349.31	25.37	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	430 007.00		469 900.00		39 893.00	8.49
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	430 007.00		469 900.00		39 893.00	8.49
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 169.57		11 189.99		1 020.42	9.12
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	10 169.57		11 189.99		1 020.42	9.12
2. Résultat financier (V-VI)	419 837.43		458 710.01		38 872.58	8.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	412 926.47		449 449.74		36 523.27	8.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	430 007.00		469 900.00		39 893.00	8.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 080.53		20 450.26		3 369.73	16.48
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	412 926.47		449 449.74		36 523.27	8.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

SÂS M.L.E. ENTREPRISE

32 AVENUE DU VERCORS

38210 TULLINS

ANNEXE DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

CABINET JP GONNIN EXPERTISE

2 RUE BON

26100 ROMANS SUR ISERE

04.75.45.56.97

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Charges à payer	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 468 657.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 412 926.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les comptes annuels de la société au 30 septembre 2020 ont été arrêtés sans ajustement relatif à la crise sanitaire lié à l'épidémie du Coronavirus. La valeur des titres de participation reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	844 692		
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	854 692		
TOTAL GENERAL	854 692		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			844 692	
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	
TOTAL			854 692	
TOTAL GENERAL			854 692	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
TOTAL	10 000		10 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	28	28		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	398 292	86 632	311 660	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 650	1 650		
Groupe et associés	15 000		15 000	
TOTAL	414 970	88 310	326 660	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 776			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	6 000			6 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 148
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260
Total	4 408

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	395 172
Total	395 172

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : intérêts courus sur emprunts	23 953	23 953
Total (1)		23 953

- Nantissement de 2128 actions de la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION
- Blocage en compte courant d'associé d'un montant de 15 K€

Engagements reçus

- Convention de garantie d'actif et de passif dans le cadre de l'acquisition d'une partie des titres de participation. Limité à un montant maximum de 280 K€ jusqu'au 31 décembre 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables	7 428

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SARL PRISM'ENERGIE	50 932	100.00	27 538
- SAS BATTAGLINO DECONSTRUCTION	959 301	100.00	502 727
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social à 38210 TULLINS - 32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 2 MARS 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 412.926,47 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	412.926,47 €
------------------------	--------------

Affectation

A titre de dividendes	20.000,00 €	
Au compte « Autres réserves »	392.926,47 €	
Totaux	412.926,47 €	412.926,47 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 2 mars 2021.

Le dividende revenant aux associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France sera soumis, conformément à l'article 28 de la loi de finances pour 2018, au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU), sauf la faculté pour les contribuables, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, d'opter pour sa taxation selon le barème progressif (et de bénéficier en conséquence de l'abattement de 40 % prévu par les disposition en vigueur et, partiellement, de la déductibilité de la CSG) ; l'option étant alors formulée de façon globale pour l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU.

En tout état de cause, la distribution est soumise, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sauf demande de dispense dans les conditions prévues par la loi, à un Prélèvement Forfaitaire Non Libératoire (PFNL) au taux de 12,80 %, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré et, en cas d'excédant, restituable.

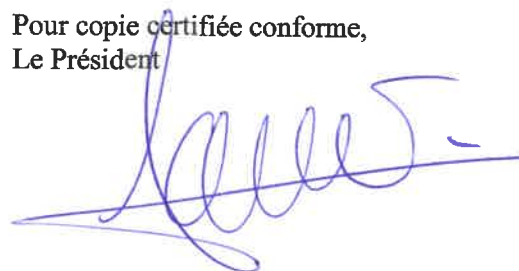
Les contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contribution additionnelle et RSA) sur les revenus du patrimoine et exigibles à raison de la présente distribution seraient prélevées à la source conformément aux dispositions en vigueur.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de ce que le rapport de gestion mentionne que les sommes distribuées à titre de dividendes, depuis la constitution de notre société, ont été les suivantes :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
30.09.2019			
30.09.2018			

Pour copie certifiée conforme,
Le Président





M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros

32 Avenue du Vercors

38210 TULLINS

833 809 023 RCS GRENOBLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

M.L.E. ENTREPRISE
Société par actions simplifiée

32 avenue du Vercors
38210 TULLINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'associé de la société M.L.E. ENTREPRISE,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M.L.E. ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles 1.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation des filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés de l'associé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 22 février 2021

Le Commissaire aux Comptes

DB AUDIT

Bertrand SIEFERT



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12		Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (I)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	844 692.00		844 692.00	844 692.00	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	10 000.00		10 000.00	10 000.00	
	Total II	854 692.00		854 692.00	854 692.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances				120 035.00	120 035.00 100.00
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	613 965.22		613 965.22	155 907.00	458 058.22 293.80
	Charges constatées d'avance (3)				177.93	177.93 100.00
	Total III	613 965.22		613 965.22	276 119.93	337 845.29 122.35
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 468 657.22		1 468 657.22	1 130 811.93	337 845.29 29.88

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020	12	Exercice N-1 30/09/2019	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000)	60 000.00		60 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	6 000.00		6 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	574 760.82		125 311.08		449 449.74	358.67
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	412 926.47		449 449.74		36 523.27	8.13
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 053 687.29		640 760.82		412 926.47	64.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	398 291.54		471 647.24		73 355.70	15.55
	Concours bancaires courants	28.39		215.07		186.68	86.80
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000.00		15 000.00			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 650.00		3 188.80		1 538.80	48.26
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	414 969.93		490 051.11		75 081.18	15.32
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 468 657.22		1 130 811.93		337 845.29	29.88

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

103 309.93 94 879.11

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 910.96	8 958.27	2 047.31	22.85	
Impôts, taxes et versements assimilés				302.00	302.00	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			6 910.96	9 260.27	2 349.31	25.37	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 910.96	9 260.27	2 349.31	25.37	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	430 007.00		469 900.00		39 893.00	8.49
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	430 007.00		469 900.00		39 893.00	8.49
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 169.57		11 189.99		1 020.42	9.12
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	10 169.57		11 189.99		1 020.42	9.12
2. Résultat financier (V-VI)	419 837.43		458 710.01		38 872.58	8.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	412 926.47		449 449.74		36 523.27	8.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	430 007.00		469 900.00		39 893.00	8.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 080.53		20 450.26		3 369.73	16.48
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	412 926.47		449 449.74		36 523.27	8.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

SAS M.L.E. ENTREPRISE
32 AVENUE DU VERCORS
38210 TULLINS

ANNEXE DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

CABINET JP GONNIN EXPERTISE
2 RUE BON

26100 ROMANS SUR ISERE
04.75.45.56.97

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Charges à payer	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 468 657.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 412 926.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les comptes annuels de la société au 30 septembre 2020 ont été arrêtés sans ajustement relatif à la crise sanitaire lié à l'épidémie du Coronavirus. La valeur des titres de participation reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	844 692		
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	854 692		
TOTAL GENERAL	854 692		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			844 692	
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	
TOTAL			854 692	
TOTAL GENERAL			854 692	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
TOTAL	10 000		10 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	28	28		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	398 292	86 632	311 660	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 650	1 650		
Groupe et associés	15 000		15 000	
TOTAL	414 970	88 310	326 660	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 776			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	6 000			6 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 148
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260
Total	4 408

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	395 172
Total	395 172

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		23 953
intérêts courus sur emprunts	23 953	
Total (1)		23 953

- Nantissement de 2128 actions de la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION
- Blocage en compte courant d'associé d'un montant de 15 K€

Engagements reçus

- Convention de garantie d'actif et de passif dans le cadre de l'acquisition d'une partie des titres de participation. Limité à un montant maximum de 280 K€ jusqu'au 31 décembre 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables	7 428

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SARL PRISM'ENERGIE	50 932	100.00	27 538
- SAS BATTAGLINO DECONSTRUCTION	959 301	100.00	502 727
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			